

Compte rendu simplifié de l'Assemblée générale ordinaire du 18/10/23

L'assemblée a d'abord porté sur la présentation et le vote des rapports

Le **rapport moral**, qui avait été transmis aux adhérent·es lors de la convocation :

Ces derniers mois, le contexte politique de l'agglomération et de la Ville a beaucoup évolué pour les élu·es issu·es du MCGC.

Du côté du mouvement, à l'occasion des temps forts d'avril et de juin, les militant·es ont pu nommer et hiérarchiser leurs enjeux clés pour les 3 ans à venir.

Cette année a été riche et intense pour le conseil collégial du mouvement, qui a entrepris plusieurs chantiers, comme

- le lancement d'une dynamique inter-associative sur l'alimentation,
- un travail long et approfondi d'analyse du début de mandat,
- et un travail de rapprochement et d'organisation du dialogue avec l'équipe d'élu·es.

C'est une année de travail nourri et de coopération, également marquée par des désaccords (fertiles !) en son sein et dans le dialogue avec l'équipe d'élu·es.

En cette rentrée politique mouvementée sur la scène locale, de nombreuses questions apparaissent et interrogent la stratégie à venir du MCGC.

Le **rapport d'activités** établi à partir d'un bilan fait lors d'un Conseil Collégial élargi, et transmis aux adhérent·es une semaine avant l'AG :

Mettant en avant des faits :

- **Actions / implication du MCGC** : Création du conseil collégial, Soirée alimentation + création et animation d'un collectif ZAC3, Liens difficiles avec la NUPES, Réunion avec le député JF Coulomme, Bilan de mi-mandat, Entretiens avec les élu·es (lors du bilan), 7 lettres d'info, 1 réunion thématique élu·es/non-élu·es,...
- **Faits ou actions municipales** : Extinction nocturne éclairage public, Renouvellement DSP restauration collective, Décroustage écoles et rues, Conflit abattage d'arbres, Installation du conseil de la laïcité, Bilans de mi-mandat par quartier (par la municipalité), Conflits sur des rénovations immobilières, Réunion de formation sur le PLUi, Pistes cyclables, Émeutes urbaines, Incidents facho (défilés dans les rues de Chambéry suite au meurtre de Nahel, tags sur différents bâtiments), Porosité élu·es (groupe), Démission Aurélie Le Meur, Crises et blocages à l'agglo (sur budget, transports,...) [et depuis ce bilan, démission du président et nouvelle élection Pdt+ VP],...

Repérant :

- **des points positifs** : Des politiques publiques qui avancent ; Mouvement de résistance sur l'alimentation / agriculture ; Engagements Conseil Collégial d'AG 2022 : sentiment de contrat rempli ; Rapport aux élu·es : regagner de la confiance (rapprochement collectif) ; La plupart des élu·es s'investissent, bossent ; Montée en compétences des élu·es ; Reconnaissance du MCGC comme force politique locale,...
- **et des points négatifs** : Pas d'élargissement du MCGC (nombre, géographique, sociologique) ; Comment les élu·es informent le MCGC ; Com' des élu·es de la majorité de Chambéry ; Gouvernance municipale (certains pôles, prise de décision, com' interne, démission Aurélie Le Meur,...) ; Déficit de prises de positions politiques ; Manque de com' public du MCGC ; Désaccord stratégique MCGC / élu·es sur la création d'un groupe politique à l'intérieur de la majorité ; Problème de leadership au sein des élu·es chambérien·es ; Isolement politique du MCGC,....

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le **rapport financier** a été transmis aux adhérent·es une semaine avant l'AG.
Il est approuvé à l'unanimité.

Paroles des membres du conseil collégial dans le cadre de son renouvellement

Nos statuts prévoient un renouvellement annuel par tiers, soit à l'issue de cette première année de fonctionnement le départ de 4 personnes tirées au sort avec possibilité d'être à nouveau candidate.

De fait, 4 ont souhaité démissionner.

Il est important d'entendre leurs raisons, ainsi que celles de ceux qui décident de poursuivre leur mandat dans ce conseil.

Une personne se retire du fait de son manque de disponibilité lié à un changement professionnel et à la difficulté de tenir d'autres engagements (en particulier au sein des Écologistes).

3 personnes démissionnent non pas pour des motifs personnels mais après analyse du résultat d'une année d'investissement à la suite du mandat confié en 2022. Mettant en avant :

L'absence de transparence dans les décisions de la municipalité et le fait que nos élu·es n'y associent pas le mouvement

- Le fait de n'avoir pas été associé·es à la réflexion lors de la démission d'Aurélie et de la candidature de Th Repentin à l'agglomération alors qu'une candidature d'une élue Chambé-citoyenne avait été envisagée. L'absence de débat lors de cette candidature remet en cause l'engagement de non cumul des mandats prévu au pacte de gouvernance
- L'absence de communication claire des élu·es Chambé-citoyenne et leur refus de créer au sein de la majorité un groupe indépendant.
- L'absence d'organisation collective structurée avec une logique de redevabilité de parti politique où les décisions stratégiques sont co-construites par les militants et militantes.

Ils/elles sont déçu·es que l'idée de « faire de la politique autrement » ait été mise de côté au profit de « faire des projets autrement ». Cet affaiblissement du MCGC laissant la place aux politiciens traditionnels avec des vues purement électoralistes. Leur envie de faire de la politique est intacte. Cependant ils/elles pensent que ce n'est plus au sein du MCGC que nos valeurs et nos idées peuvent être mises en pratique.

Les **4 membres du Conseil collégial restant-es** expliquent pourquoi et pour quoi ils/elles poursuivent:

Même affaibli, dans ce contexte difficile, face aux urgences et défis locaux, et malgré des désillusions proportionnelles à nos utopies de transformations, le MCGC reste un outil utile et unique. Sa "raison d'être", ses 4 axes, avec son projet des municipales de 2020 restent notre boussole. En prévision des prochaines échéances électorales de 2026, il nous semblerait dangereux de se priver de ce cadre collectif, de son expérience de fonctionnement, de sa reconnaissance publique, de ses réseaux, ...

Leur responsabilité morale à accompagner et soutenir nos élu·es qui ont accepté « d'aller au charbon » et font le travail. Des bilans de mi-mandat ont été effectués, des modifications sont en cours concernant la gouvernance, des attentes réciproques ont été exprimées, des priorités programmatiques sont identifiées, ...

Au CC de relever le défi d'améliorer et d'intensifier cette relation, sans sous-estimer l'étroitesse des marges de manœuvre et les réalités personnelles.

Ils/elles restent pour :

- Pour continuer et améliorer l'information des adhérent·es et sympathisant·es (Lettres aux adhérent·es, lettre d'Info, ...) Pour tenter d'élargir, notamment en direction des citoyen·nes des autres communes de l'agglomération, autour d'un projet d'agglomération commun.
- Pour intensifier et améliorer nos relations avec nos élu·es
- Pour organiser nos débats internes en 2024, à partir des propositions de cette AG, et des constats issus de nos bilans de mi-mandat.
- Pour impulser des débats publics sur des sujets importants, suivis d'actions visibles et rassembleuses
- Pour maintenir en vue des échéances de 2026 un cadre de réflexion et de rencontres avec d'autres. Sans anticiper sur notre participation ou pas à ces élections.
- Pour continuer à faire partie du réseau national Action Commune.

Renouvellement partiel du Conseil Collégial

4 membres (Sylvie Delorme, Marion Ducasse, Stéphane Soulet et Émilie Verdu) sur 8 du conseil collégial démissionnent. Les statuts prévoient que le conseil soit constitué d'au moins 6 membres à parité.

Du fait des démissions, il reste 1 femme et 3 hommes (Gérard Blanc, Thierry Guibard, Martin Jourdan-Pasquier et Olivier Soulan).

En l'absence d'autres candidatures ce soir, est constatée la vacance de 2 postes de femmes.

Suivant les statuts et l'Agrément intérieur, ces postes peuvent être pourvus en cours d'année en attendant d'une validation lors de l'assemblée générale suivante.
